

**DECISION DU DIRECTEUR DU CENTRE DE SERUMS & VACCINS (IPM) N° 93/SP/24
DU 19 Dec 2024 PORTANT APPEL A CANDIDATURE INTERNE AU POSTE
DE CHEF DE SERVICE VIROLOGIE AU DRE (SESSION DECEMBRE 2024)**

Le Directeur du Centre de Sérums & Vaccins (IPM)

- Vu le Dahir n° 1-58-008 en date du 24 février 1958 portant sur le Statut Général de la fonction publique tel qu'il a été modifié ou complété ;
- Vu le Décret Royal n°176-66 du 14 Rabia I L387 (23 juin) relatif au Centre des sérums et Vaccins tel qu'il a été complété notamment par le décret Royal n°687-67 du 26 Châabane 1387 (29 Novembre 1967) concernant l'Institut Pasteur du Maroc ;
- Vu le règlement provisoire en date du 11 septembre 1985 fixant les conditions d'emploi, de rémunération et d'avancement du personnel de l'Institut Pasteur du Maroc,
- Vu Décret n° 2.11.681 du 28 hija 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des chefs de division et de service dans les administrations publiques ;
- Vu la décision fixant l'organisation de l'Institut Pasteur du Maroc en date du 22 Octobre 2012
- Vu la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 7 /2013 relative aux modalités de nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité du conseil d'Administration du 03 mars 2015;
- Vu la nomination de Monsieur Abderrahmane MAAROUFI en qualité du Directeur de l'Institut Pasteur du Maroc.

DECIDE

Article UN :

Le Directeur du Centre de Sérums & Vaccins (IPM) lance un appel à candidature pour pourvoir le poste de : **Chef de Service Virologie de Département de Recherche & Enseignement.**

Article 2 :

Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine;
- Etre titulaire et classé dans le grade de Chercheur/Assistant médical/Administrateur ou grade d'Ingénieur ou un grade assimilé ;
- Détenir un diplôme donnant accès au grade de chercheur ;
- Avoir, au moins, de (05) ans de service effectif au sein de Département de Recherche & Enseignement ;
- Maîtriser parfaitement les langues Arabe et Française. La maîtrise de l'Anglais serait un atout ;
- Expérience professionnelle de 10 ans dans le domaine de Recherche.

Article 3 :

Le titulaire de ce poste a pour missions d'assister le Directeur et ses hiérarchies dans les activités suivantes :

- Assurer la gestion scientifique et administrative du Service de Virologie

- Élaborer des projets de recherche dans le domaine de la virologie, en cohérence avec la vision stratégique de l'IPM ;
- Développer de nouvelles approches de recherche permettant la prévention, le diagnostic et le développement de vaccins contre les infections virales ;
- Rechercher activement les fonds nécessaires pour soutenir les initiatives de recherche ;
- Assurer l'exécution des projets de recherche en tenant compte des objectifs prévus ;
- Mettre en place, développer et superviser, en collaboration avec le chef de la division, et de Chef du département des projets transversaux répondant aux axes stratégiques de l'institut, dans le domaine de la virologie ;
- Établir des bilans périodiques de l'activité du service en élaborant des rapports et des bilans de performance ;
- Appliquer et faire appliquer l'ensemble des procédures scientifiques et administratives de gestion par le personnel relevant du service et informer le Chef de la Division de tutelle ;
- Participer à l'élaboration des activités d'enseignement et de formation dans le domaine de la virologie, en cohérence avec le plan stratégique de l'IPM ;
- Exécuter toute autre mission permanente ou occasionnelle émanant de l'administration.

Article 4 :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Demande de candidature avec l'avis du Chef hiérarchique adressée au Directeur de l'IPM ;
- Le curriculum vitae [CV] indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;
- Les documents justifiant la situation administrative de l'intéressé.

Article 6 :

Une commission de sélection sera désignée pour effectuer des entretiens avec les candidats remplissant les conditions sus mentionnées. L'épreuve de l'entretien consiste en un exposé de 20mn fait par le candidat sur le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste de Service de virologie de l'IPM. Cet exposé donne lieu à un entretien avec les membres de la commission de sélection. La commission évalue les capacités du candidat à assurer les missions dévolues au poste.

Article 5 :

Les dossiers de candidature dûment constitués sous pli fermé doivent être déposés, contre récépissé, en **cinq (05) exemplaires**, plus **une copie sous format électronique** au bureau d'ordre de l'institut Pasteur du Maroc (1, Place Louis Pasteur 20360 Casablanca).

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'IPM au plus tard le

09 Janv 2025 à 16h 30.

Pr. MAAROUFI Abderrahmane
Directeur
CENTRE DE SÉRUMS
ET VACCINS